COOPÉRATION CANADA

Protection, PEAHS et décolonialité au Canada et dans le secteur de l'aide humanitaire, du développement et de la consolidation de la paix

Angie Bamgbose and Lucy Heaven Taylor

Introduction

Ce document résume les concepts clés abordés dans le cadre d'un programme de formation de sept semaines consacré à la décolonialité, à la protection des personnes et à la prévention de l'exploitation, des abus et du harcèlement sexuels (PEAHS). Ce programme combinait un apprentissage guidé, un accompagnement individuel et une réflexion entre pairs afin d'examiner comment le pouvoir s'exerce au sein des organisations, des programmes et des communautés, et comment ces dynamiques influencent les pratiques de protection au sein des organisations des participant·e·s. Il s'est penché sur la colonialité dans les secteurs humanitaire, du développement et de la consolidation de la paix, tant au Canada qu'à l'échelle internationale.

Cette introduction met en évidence deux idées clés qui seront approfondies tout au long du programme : d'une part, la manière dont les structures de pouvoir, passées et actuelles, influencent la vulnérabilité, la sécurité, la redevabilité et la confiance; d'autre part, les implications concrètes de ces dynamiques pour la protection des personnes et la PEAHS.

Concepts clés

La **colonialité** désigne la continuité des formes coloniales de domination au-delà de la fin officielle du régime colonial. Ces modèles sont ancrés dans les institutions, les cultures, les systèmes de connaissances et les structures de pouvoir qui continuent d'influencer les sociétés aujourd'hui (Grosfoguel, 2007, cité dans Fajita, 2020).

La **colonialité** désigne la continuité des formes coloniales de domination au-delà de la fin officielle du régime colonial. Ces modèles sont ancrés dans les institutions, les cultures, les systèmes de connaissances et les structures de pouvoir qui continuent d'influencer les sociétés aujourd'hui (Grosfoguel, 2007, cité dans Fajita, 2020).

Au fond, la colonialité, la protection des personnes et les violations liées à la PEAHS ont toutes en commun un abus de pouvoir. Le renforcement de la protection exige donc plus que des politiques et des procédures. Il nous oblige à :

- comprendre comment le pouvoir s'exerce au sein de nos organisations, de nos programmes et de nos communautés;
- examiner et remettre en question les structures et les idées reçues qui renforcent les rapports de pouvoir inégaux;
- soutenir des approches de prévention, de redevabilité et de réponse portées localement;
- mettre en place des systèmes qui favorisent la dignité, la participation, la confiance et la sécurité collective.

Comme l'affirme Nancy Kachingwe :

> Ce qui semble actuellement manquer [...], c'est que la violence et les abus sexuels dans le secteur vont bien au-delà d'un simple défaut d'application des mesures de protection établies : si le secteur de l'aide a un problème de protection, c'est d'abord parce qu'il a un problème de misogynie — et un problème de racisme, et un problème de classe, et un problème d'impérialisme. (Kachingwe, 2020, traduction libre)

La colonisation dans le contexte canadien

La colonisation n'est pas simplement un événement historique; elle continue aujourd'hui d'influencer les systèmes, les politiques et l'accès aux ressources. Avant le contact avec les Européen·ne·s, les nations autochtones sur le territoire aujourd'hui appelé Canada avaient leurs propres systèmes de gouvernance, de droit, de protection du territoire et de soin communautaire.

Les politiques coloniales ont perturbé ces systèmes par la dépossession des terres, l'imposition de structures de gouvernance externes et l'adoption de lois comme la Loi sur les Indiens. Leurs effets continuent d'influencer l'accès aux terres, aux ressources, aux pratiques culturelles et à la prise de décision. Cela contribue aux vulnérabilités actuelles et aux risques liés à la protection des personnes.

Les politiques qui ont restreint les déplacements, confiné les communautés dans des réserves et remplacé les systèmes traditionnels de gouvernance ont affaibli les mécanismes communautaires de sécurité et de bien-être. Elles ont aussi accru la dépendance envers des institutions contrôlées de l'extérieur. Par conséquent, les définitions de la sécurité, du soutien et de la protection sont souvent façonnées par les systèmes dominants plutôt que par les conceptions communautaires du soin et de la redevabilité.

Protection, colonisation et communautés autochtones

Dans les contextes autochtones, la protection des personnes ne peut pas être séparée des effets historiques et continus de la colonisation. Pour comprendre la protection, il faut comprendre comment les inégalités structurelles ont été créées et comment elles continuent d'influencer l'accès aux ressources, la prise de décision et la sécurité des personnes.

Exemple de cas : les pensionnats

Le système des pensionnats a retiré de force des enfants autochtones de leurs familles et de leurs communautés pour les placer dans des institutions qui n'étaient pas redevables envers les personnes les plus touchées. Ce système a perturbé les structures familiales, les systèmes de soin communautaire et la transmission intergénérationnelle des connaissances liées à la sécurité, au bien-être et à la protection.

L'héritage de ces expériences continue d'influencer les relations avec les institutions aujourd'hui. Lorsque les systèmes sont perçus comme imposés de l'extérieur, non redevables ou associés à des torts historiques, la confiance peut être limitée. Cela peut avoir une incidence sur la volonté des personnes et des communautés d'utiliser les mécanismes de protection, surtout lorsque ces mécanismes reposent sur des systèmes formels de signalement ou sur l'intervention des institutions.

Cet exemple met en lumière une leçon importante pour les pratiques de protection : les mesures conçues pour assurer la protection peuvent ne pas être vécues comme sûres ou dignes de confiance si elles ne sont pas ancrées dans les réalités locales, les histoires vécues et les conceptions communautaires du soin.

Quels enseignements pour le secteur humanitaire, du développement et de la consolidation de la paix?

L'exemple canadien montre que les risques liés à la protection ne découlent pas seulement de comportements individuels; ils sont aussi influencés par des structures et des systèmes de pouvoir plus larges.

Pour les organisations humanitaires, de développement et de consolidation de la paix, la colonialité demeure pertinente parce qu'elle influence les savoirs qui sont valorisés, les personnes qui prennent les décisions, celles qui contrôlent les ressources et les voix qui sont entendues. Lorsque les programmes sont conçus et mis en œuvre sans une réelle participation des communautés locales, ils peuvent, même sans le vouloir, reproduire des rapports de pouvoir inégaux et miner la confiance.

Une approche décoloniale de la protection exige donc que les organisations aillent plus loin que le respect des règles et des procédures. Elles doivent aussi tenir compte de la manière dont le pouvoir, la participation, la redevabilité et la confiance sont vécus par les personnes et les communautés qu'elles cherchent à servir.

Matrice de domination appliquée à la protection

La Matrice de domination appliquée à la protection s'appuie sur les travaux de Patricia Hill Collins et de la Dre Melissa Brown.

Ce modèle reconnaît que le pouvoir agit à travers les systèmes, les politiques, les idées et les interactions du quotidien. Il offre un cadre pour examiner comment différentes formes de pouvoir influencent les pratiques de protection et de PEAHS.

La matrice encourage une réflexion sur la manière dont les politiques, les procédures et les interventions en matière de protection influencent les relations, la confiance et le bien-être au fil du temps. Elle est particulièrement utile pour déterminer si les approches de protection renforcent le leadership des communautés et le soin collectif, ou si elles risquent, même sans le vouloir, de renforcer les inégalités existantes.

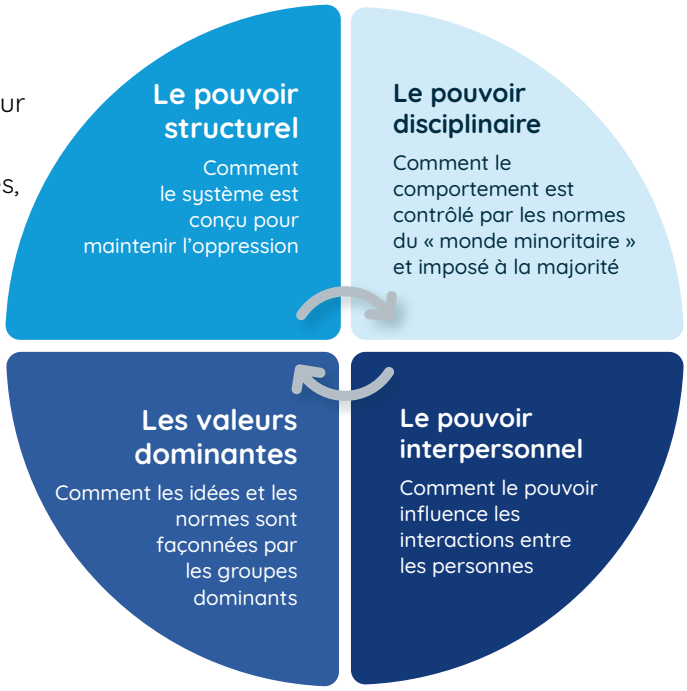

Conclusion

Une approche décoloniale de la protection ne remplace pas les cadres existants de protection et de PEAHS; elle les renforce en encourageant une réflexion plus approfondie sur le pouvoir, l'histoire et la redevabilité. Une protection efficace exige plus que la réponse aux incidents. Elle exige aussi de porter attention aux conditions qui créent la vulnérabilité, influencent la confiance et déterminent quelles voix sont entendues.

En reconnaissant les effets continus de la colonialité et en examinant activement la manière dont le pouvoir s'exerce au sein de nos organisations et de nos programmes, nous pouvons avancer vers des approches de protection plus équitables, ancrées localement et adaptées aux réalités des communautés avec lesquelles nous travaillons.

This report is made possible in part thanks to the generous support of the Government of Canada through Global Affairs Canada.

In partnership with Canada

Angie Bamgbose et Lucy Heaven Taylor

Élaboré en consultation collaborative avec Santele's Healing Circles. Des remerciements sont également adressés à INTRAC, où les autrices ont développé certains des concepts clés qui sous-tendent ce programme.